



RELIGHTING

Plus de confort pour vos travailleurs, et des économies pour votre entreprise.

Vous souhaitez :

- **Économiser sur vos factures** d'électricité ?
- Mettre votre **installation aux normes** ?
- **Augmenter le confort de travail** de vos collaborateurs sans aucun investissement de votre part ?

Le Relighting est fait pour vous !

Le Relighting : une solution clé sur porte

1 Nous analysons l'éclairage de vos locaux

Nos experts étudient votre installation actuelle sous tous les angles: composition, alimentation, armatures, consommation, dégagement de chaleur, intensité de l'éclairage, ergonomie... Ils discutent ensuite avec vous des économies potentielles. Si celles-ci sont suffisantes, nous passons à l'étape suivante.

2 Nous préparons une offre sur mesure

Nos experts conçoivent de A à Z une nouvelle installation d'éclairage plus performante, plus confortable et plus économe. Ils s'assurent également de la conformité de cette nouvelle installation aux normes en vigueur.

Nous finançons et mettons en place votre solution Relighting.

Avec l'aide de nos partenaires, nous gérons pour vous l'entièreté de votre projet de relighting, y compris son financement si vous le souhaitez.



3 Vous bénéficiez du confort accru et des économies générées

Une partie de ces économies servira à rémunérer les études, l'installation et éventuellement, le financement de votre solution Relighting selon un plan de facturation convenu à l'avance.

4 Vous devenez propriétaire des installations

Si nous assurons le financement, vous devenez propriétaire de l'installation à l'échéance de votre contrat. Vous bénéficiez alors de l'intégralité des économies réalisées sur votre consommation.

Plus de confort

- Luminosité plus élevée
- Lumière plus uniforme
- Lumière plus naturelle



Plus d'économies

- Consommation moins élevée
- Coûts d'entretien optimisés
- Financement peut être pris en charge par Luminus

Le Relighting est-il fait pour vous ?

- Êtes-vous propriétaire du bâtiment ?
- Votre installation a-t-elle plus de 10 ans ?
- Avez-vous un espace de production et/ou un entrepôt ?

Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, alors le relighting peut vous apporter des économies substantielles. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez cependant pas à nous contacter : nous essayerons de trouver une solution sur mesure.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre Key Account Manager ou envoyer un mail à btb@luminus.be